



Système de récompenses Swipoints

Distribuez des Swipoints à vos collaborateurs comme récompenses ou cadeaux. Ces crédits 100% défiscalisés peuvent être utilisés comme moyen de paiement sur la plateforme Swibeco pour de nombreux bons d'achat et produits. Votre personnel décide librement comment utiliser leurs Swipoints.

Avantages pour vous et vos collaborateurs



Avantages flexibles

Le système de récompenses offre une flexibilité d'utilisation totale: chaque employé peut décider comment utiliser son crédit. C'est ce qui rend les avantages de Swibeco flexibles!



Plus de pouvoir d'achat

En offrant des Swipoints exonérés d'impôt, vous augmentez le bien-être financier de l'employé grâce à une distribution automatisée lors des anniversaires, jubilés ou Noël.

100% d'exemption fiscale

Les Swipoints sont considérés comme des cadeaux par l'Office fédéral des assurances sociales et l'Administration fédérale des contributions. S'ils sont offerts pour des évènements récurrents ou non-récurrents pour lesquels on peut s'attendre à recevoir un cadeau et que sa valeur ne dépasse pas le montant de CHF 500.-, vous n'avez pas besoin de les déclarer dans le certificat de salaire.

Lire le cadre juridique applicable: www.swibeco.ch/les-swipoints-cadre-juridique-applicable

